

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321

Courriel : situationroom@africa-union.org

TROISIÈME RETRAITE CONJOINTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET
DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

11 – 12 DÉCEMBRE 2023

JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)

PSC/APRM/Retreat.3 (2023)

CONCLUSIONS



CONCLUSIONS DE LA TROISIÈME RETRAITE CONJOINTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

I. INTRODUCTION

1. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ont tenu, du 11 au 12 décembre 2023, leur troisième retraite conjointe à Johannesburg (République d'Afrique du Sud), sous le thème : « **Renforcer la gestion de la diversité en Afrique pour répondre efficacement aux défis en matière de gouvernance, de paix et de sécurité en Afrique** ». La troisième retraite conjointe a été coprésidée par S.E. l'Ambassadeur Jainaba Jagne, Représentant permanent de la République de Gambie auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de décembre 2023, et S.E. Dr Abdoulie Janneh, Président du Groupe des éminentes personnalités du MAEP.

2. Il convient de noter que la troisième retraite conjointe s'est tenue au moment où le MAEP commémorait son 20^e anniversaire.

II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

3. Le 11 décembre 2023, les Coprésidents ont déclaré ouverte la Troisième retraite conjointe et ont prononcé leurs discours d'ouverture. Ils ont présenté l'objectif de la Retraite conjointe conformément aux décisions de l'Assemblée et du CPS. Il a été rappelé que la 30^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union, par la Décision [Assembly/AU/Dec.686 (XXX)], a institué le MAEP en tant qu'outil d'alerte précoce pour la prévention des conflits. Par la suite, le CPS, à sa 914^e réunion, a demandé à la Commission de l'UA et au Secrétariat du MAEP d'organiser une retraite conjointe afin d'examiner de manière approfondie les différents rapports d'évaluation pays. À ce jour, le CPS et le MAEP ont organisé deux retraites conjointes réussies à Durban, dans la municipalité d'eThekweni (Afrique du Sud), en 2021 et 2022, respectivement.

4. Les dignitaires suivants ont prononcé des allocutions d'ouverture : Dr Vasu Gounden, fondateur et directeur exécutif du Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD) au nom de S.E. Madame Graça Machel, Coprésidente des Anciens et Présidente du Conseil d'administration d'ACCORD, S. E. Prof. Eddy Maloka, Directeur général du Secrétariat continental du MAEP et l'Honorable Amara Kallon, Ministre de l'Administration publique et des Affaires politiques de la République de Sierra Leone en sa qualité de Président du Comité des points focaux du MAEP.

5. Ont participé à la troisième retraite conjointe les représentants des institutions et organes de l'UA suivants : le Parlement panafricain (PAP) et l'Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) Ont également pris part : les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux (CER/MR), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

III. ORGANISATION

6. La troisième retraite conjointe a été marquée par deux tables rondes de haut niveau axées sur deux thèmes. La première table ronde de haut niveau a été consacrée à des débats sur le thème général de la retraite « *Renforcer la gestion de la diversité en Afrique pour répondre efficacement aux défis en matière de gouvernance, de paix et de sécurité en Afrique* ». La deuxième table ronde de haut niveau a mené des réflexions « *Accélérer et approfondir les réformes en matière de gouvernance : Mesures et interventions du MAEP* »

7. L'ordre du jour de la troisième retraite conjointe s'articulait autour des points suivants :
- (i) Présentation de l'étude d'impact du MAEP au cours des 20 dernières années ;
 - (ii) Présentation du rapport d'évaluation pays du MAEP de la République du Niger ;
 - (iii) Présentation de la méthodologie de mise en œuvre des rapports RGA : Cas du RGA 2023 sur les CAG - Tchad, Comores, Sierra Leone et Lesotho ;
 - (iv) Présentation des conclusions de la retraite conjointe du Groupe des sages de l'UA et du Groupe des éminentes personnalités du MAEP ;
 - (v) Communication sur « Ingérence étrangère et coups d'état militaires en Afrique » ;
 - (vi) Lancement de l'Atlas de gouvernance en Afrique ; et
 - (vii) Point sur le Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique

IV. DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR « RENFORCER LA GESTION DE LA DIVERSITÉ EN AFRIQUE POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX DÉFIS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, DE PAIX ET DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE »

8. Conformément au thème de la Retraite conjointe, une table ronde de haut niveau a débattu du renforcement de la gestion de la diversité en Afrique pour répondre efficacement aux défis en matière de gouvernance, de paix et de sécurité en Afrique.

9. La table ronde de haut niveau a réuni S.E. Baleka Mbete, ancienne Vice-présidente de la République d'Afrique du Sud et ancienne membre du Groupe des éminentes personnalités du MAEP, S.E. Lassina Zerbo, ancien Premier ministre du Burkina Faso et membre du Conseil d'administration du Forum de Tana, S.E. l'Ambassadeur Assoumani Youssouf Mondoha, Représentant permanent de l'Union des Comores auprès de l'UA et Président du Comité des représentants permanents (COREP) de l'UA, Professeur Babacar Kante, Président du Groupes des sages de l'UA et S.E. Khayar Oumar Defallah, ministre chargé du MAEP et point focal du MAEP de la République du Tchad.

10. Après de délibérations approfondies, les observations et recommandations suivantes ont été formulées en vue d'atténuer les conflits liés à la diversité :

- (i) La nécessité pour le CPS de continuer à soutenir le MAEP, en particulier dans ses activités d'évaluation des pays, qui permettent d'obtenir de riches résultats empiriques sur la nature et les causes des conflits et des tensions politiques, et d'encourager le MAEP à fournir en temps opportun des rapports en matière d'alerte précoce sur les déficits de gouvernance, la marginalisation, l'accès inéquitable aux ressources et la répression des libertés ;
- (ii) La nécessité de promouvoir la politique de l'intérêt plutôt que la politique de l'identité et de favoriser la cohésion sociale ; la nécessité d'exploiter les éléments positifs de la diversité tout en instituant des mécanismes pour gérer efficacement les aspects négatifs ; et la nécessité de souligner l'importance d'intégrer les CER/MR dans les efforts visant à renforcer les effets positifs de la diversité par l'élaboration de politiques et de programmes qui tiennent compte des intérêts des diverses populations relevant de leurs juridictions ;

- (iii) La nécessité de tirer parti du leadership communautaire et traditionnel, ainsi que des initiatives locales de médiation en cas de différends et de griefs, ainsi que du rôle dans le maintien de la paix au sein des communautés ;
- (iv) La nécessité impérieuse de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance ; la nécessité d'encourager les États membres à travailler à aligner leurs visions nationales et leurs plans de développement sur l'Agenda 2063 de l'UA, en particulier sur les aspirations 1 et 6. A cet égard, souligne l'importance de la vulgarisation de l'Agenda 2063 ;
- (v) Encourager les États membres à entreprendre des réformes institutionnelles pour renforcer davantage la participation pleine et significative des femmes et des jeunes dans toutes les sphères politiques et de développement ;
- (vi) La nécessité de renforcer davantage les relations existantes entre le Groupe des sages de l'UA et le Groupe des éminentes personnalités du MAEP, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits, et souligné la nécessité impérieuse de mettre pleinement en œuvre les conclusions d'eThekwini, qui mettent en évidence l'importance du partage d'expériences et de la définition de domaines de collaboration entre le Groupe des sages de l'UA, le Réseau panafricain des sages, FemWise et le Groupe des éminentes personnalités du MAEP dans le cadre des efforts déployés en matière de diplomatie préventive ;
- (vii) La nécessité pour le Secrétariat continental du MAEP de contribuer à l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) et à l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), notamment en élaborant des stratégies visant à renforcer davantage la diplomatie préventive ;
- (viii) La nécessité d'avoir le même langage et, à cet égard, féliciter les États membres qui ont pris l'initiative d'introduire le swahili dans leurs programmes d'enseignement respectifs et exhorter les autres à faire de même afin de promouvoir les langues et la culture africaines ;
- (ix) La nécessité de s'inspirer des pratiques de gestion de la diversité de l'Afrique du Sud, du Kenya, de l'Ouganda et d'autres États membres.
- (x) La nécessité impérieuse de faciliter la libre circulation sur le continent afin de renforcer l'intégration régionale ; et
- (xi) La nécessité d'inculquer le panafricanisme et de mettre en place des programmes d'enseignement à cet égard.

V. DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR LA COMMÉMORATION DU 20^E ANNIVERSAIRE DU MAEP : « ACCÉLÉRER ET APPROFONDIR LES RÉFORMES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE : MESURES ET INTERVENTIONS DU MAEP ».

11. La troisième retraite conjointe a mené une réflexion sur le thème de la commémoration du 20^e anniversaire du MAEP : « Accélérer et approfondir les réformes en matière de gouvernance : mesures et interventions du MAEP ».

12. Ont participé à la table ronde de haut niveau l'honorable Amara Kallon, ministre de l'Administration publique et des Affaires politiques de la République de Sierra Leone, Président du Comité des points focaux du MAEP, S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, Vice-président du Groupe des éminentes personnalités du MAEP, S. E. Mohamed Ashraf Rashed, Président du Conseil directeur national (CNG) du MAEP de l'Égypte, président du Comité continental des Conseils directeurs nationaux du MAEP et président du Comité des Anciens du COMESA, et M. Ahmed Bening, Secrétaire général de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ).

13. À l'issue de débats approfondis, les participants à la table ronde ont formulé les observations et recommandations suivantes :

- (i) La nécessité de réformer les systèmes coloniaux qui sèment la discorde et de redoubler d'efforts pour renforcer les pratiques et les objectifs communs de l'Afrique ;
- (ii) La nécessité de promouvoir les échanges culturels et les programmes transfrontaliers, y compris le commerce transfrontalier, afin de faciliter l'intégration régionale ;
- (iii) La nécessité de déployer des efforts concertés pour intégrer la dimension genre dans toutes les activités et créer des conditions favorables à la participation significative des femmes et des jeunes ; à cet égard, l'accent a été mis sur l'importance de mettre en place des mécanismes de coordination nationaux pour regrouper toutes les structures de jeunesse, renforcer les structures existantes et créer des plateformes pour l'échange de bonnes pratiques et d'expertise ;
- (iv) La nécessité de promouvoir les réformes de la fonction publique dans les États membres respectifs, y compris la participation des jeunes par l'intermédiaire des conseils nationaux de la jeunesse aux questions de gouvernance ;
- (v) La nécessité de déployer des efforts concertés pour faire connaître le MAEP et mettre en place un réseau de parlementaires pour le MAEP et d'autres plateformes pour promouvoir les activités du MAEP ;
- (vi) La nécessité d'une adhésion totale des États membres de l'UA au MAEP et la nécessité de renforcer les capacités du MAEP pour qu'il puisse s'acquitter efficacement de son mandat ;
- (vii) La nécessité pour le MAEP de réexaminer les objectifs et la méthodologie des évaluations pays afin de s'assurer que les pays évalués évitent de retomber dans des conflits ou de connaître des changements anticonstitutionnels de gouvernement, et la nécessité pour le MAEP d'accompagner les transitions politiques afin de leur permettre de revenir rapidement à l'ordre constitutionnel ;
- (viii) La nécessité d'exploiter le potentiel de la diaspora africaine pour contribuer au développement du continent ; et
- (ix) La table ronde a pris note de l'initiative visant à élaborer un indice africain de gouvernance afin d'encourager la bonne gouvernance, la démocratie et le constitutionnalisme.

VI. DÉLIBÉRATIONS

14. La troisième retraite conjointe a examiné des communications sur diverses études menées par le MAEP en vue d'informer le Conseil sur la méthodologie et l'impact des évaluations entreprises au fil des ans. En raison du changement anticonstitutionnel de gouvernement en République du Niger et de la suspension consécutive de sa participation à toutes les activités de l'UA conformément aux instruments normatifs de l'Union, le rapport d'évaluation du Niger n'a pas été examiné.

15. Suite aux communications et aux débats approfondis sur les points de l'ordre du jour à l'examen, le CPS et le MAEP :

A. Présentation de l'étude d'impact du MAEP au cours des 20 dernières années ;

- (i) Ont pris note de l'étude d'impact du MAEP et de sa similitude avec le rapport de l'Afro Baromètre et se sont déclarés préoccupés par le déficit apparent de gouvernance sur le continent ;

B. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre des rapports RGA : Cas du RGA 2023 sur les CAG - Tchad, Comores, Sierra Leone et Lesotho ;

- (i) Ont pris note des rapports d'étape présentés par le Tchad, les Comores, la Sierra Leone et le Lesotho et félicité ces pays pour leur participation volontaire à l'étude sur les CAG, les ont encouragés à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les recommandations émanant du rapport sur la gouvernance en Afrique 2023 et ont salué l'engagement pris par le Tchad de présenter un rapport d'étape détaillé sur la mise en œuvre à l'occasion de la quatrième retraite conjointe ;

C. Présentation des conclusions de la retraite conjointe du Groupe des sages de l'UA et du Groupe des éminentes personnalités du MAEP ;

- (i) Ont accueilli avec satisfaction les conclusions de la deuxième retraite conjointe du Groupe des sages de l'UA et du Groupe des éminentes personnalités du MAEP, tenue le 10 décembre 2023 à Johannesburg (République d'Afrique du Sud), et ont assisté à la signature du communiqué de la deuxième retraite conjointe et du cadre de coopération entre le Groupe des sages de l'UA et le Groupe des éminentes personnalités du MAEP ; ont encouragé les deux groupes à mettre en œuvre le cadre de coopération et à renforcer davantage les synergies dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique ;

D. Communication sur « Ingérence étrangère et coups d'état militaires en Afrique

- (i) Ont souligné la nécessité d'adopter des approches de sécurité collective pour limiter les ingérences sur le continent ;
- (ii) Ont affirmé la nécessité d'échanger des informations et des analyses en matière d'alerte précoce entre toutes les parties prenantes, y compris les militaires, les services de renseignement et les universitaires, afin de prévenir les conflits dévastateurs qui risquent de réduire à néant les progrès économiques réalisés sur le continent ;
- (iii) Ont souligné la nécessité de déployer des efforts concertés pour promouvoir l'intégration régionale, conformément à l'aspiration 2 de l'Agenda 2063, afin d'assurer l'unité politique du continent, avec un objectif commun fondé sur le panafricanisme ;

- (iv) Ont également souligné la nécessité de développer massivement l'éducation sur le continent afin de promouvoir une croissance économique inclusive et durable et de réaliser une Afrique prospère ;
- (v) Ont souligné l'importance d'un marché africain unique, de l'élimination des obstacles au commerce en Afrique et de la promotion du commerce intra-africain ; à cet égard, ont souligné la nécessité pour les États membres et les communautés économiques régionales (CER) de se mobiliser en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ;
- (vi) Ont souligné la nécessité d'un accès universel à l'énergie pour contribuer à la croissance de l'Afrique ; et ont également souligné l'importance d'améliorer davantage les infrastructures sur le continent, y compris les routes, les ports, les soins de santé et tous les autres services essentiels ; et

E. Lancement de l'Atlas de gouvernance en Afrique

- (i) Ont encouragé les États membres à formuler leurs observations et à les transmettre au Secrétariat continental du MAEP pour examen et inclusion éventuelle dans le rapport final ;

F. Point sur le Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique

- (i) Ont pris note des activités du Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité et du thème retenu pour 2024, à savoir « L'Afrique dans un ordre mondial en évolution ».

VII. CONCLUSION

16. Au cours de la deuxième journée de la troisième retraite conjointe, le CPS et le MAEP ont d'abord examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions de la deuxième retraite conjointe du CPS et du MAEP, et ensuite le projet de conclusions de la troisième retraite conjointe. Les secrétariats ont été invités à diffuser la matrice sur l'état de la mise en œuvre des conclusions pour examen par le Conseil.

17. Lors de la cérémonie de clôture, un représentant de l'Union européenne, représentant tous les partenaires, a délivré un message de bonne volonté. S.E. l'Ambassadeur Aminu Nasir, Représentant permanent de la République fédérale du Nigeria, a présenté une motion de remerciement au nom du CPS. S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, Vice-président du Groupes des éminentes personnalités du MAEP, et S.E. l'Ambassadeur Jainaba Jagne, Représentant permanent de la République de Gambie auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de décembre 2023, ont prononcé des allocutions de clôture.

18. Le CPS et le MAEP ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple de la République d'Afrique du Sud pour l'hospitalité accordée aux délégations et pour avoir gracieusement accueilli la troisième Retraite conjointe.

19. Les participants ont félicité le Secrétariat du CPS et le Secrétariat continental du MAEP pour l'organisation collective et réussie de la troisième Retraite conjointe. Ils attendent avec intérêt la 4^e retraite conjointe qui se tiendra en Afrique du Sud en novembre 2024.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

Partnerships

African Peer Review Mechanism (APRM)

2023-12-11

Conclusions of the 3rd Retreat of the Peace and Security Council of the African Union and the African Peer Review Mechanism (APRM) Held from 11 - 12 December 2023, Johannesburg, South Africa.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/2004>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)